Image not found or type unknown

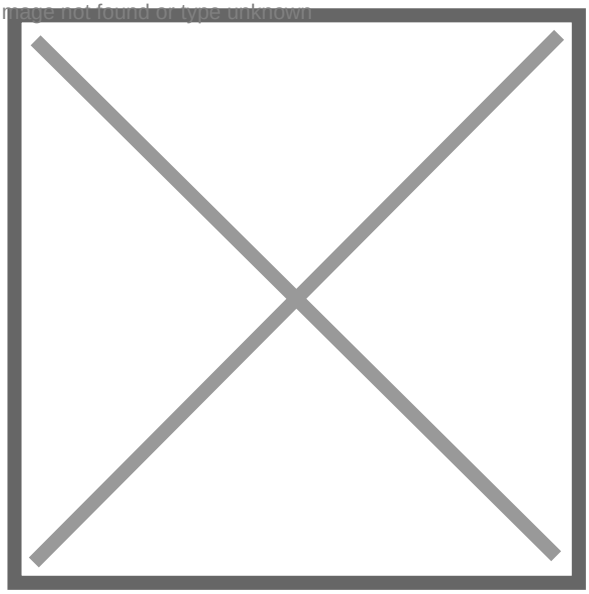

Probleme d'attestation d'accueil

Par **nezz**, le **06/11/2008** à **04:41**

bonjour,je voudrai obtenir un visa "D" pour ma mere qui habite en algerie,et
comme je suis entrein de preparer son dossier j'ai remarque une demande dans la la feuille de "la liste de document a fournir" disant:demande attestation de prise en charge etablie par le desandant(original). cela segnifie
que je doit faire une attestation d'accueil ou juste une attestation ecrite sur un papier libre?es si possible avoir une aide ou une reponse a ma question car il me reste un peu temp pour aller la chercher?jattend votre reponse avec impatience.

Par **jeetendra**, le **06/11/2008** à **08:53**

bonjour, il s'agit d'une attestation d'accueil et non d'une "attestation sur l'honneur", renseignez vous si ce n'est déjà fait auprès de votre Mairie, en effet il y a des documents à fournir, il se peut même qu'ils viennent voir votre logement, vérifie vos revenus, etc. avant de donner un avis favorable, courage à vous, cordialement

Par **nezz**, le **06/11/2008** à **14:16**

bonjour, merci pour votre reponse jeetendra,mais disant pour visa long sejour
a une perssonne etrangere (ascendant par ex) est dispancer de faire l'attestation d'accueil,je le ferai comme meme ?.
noter que l'attestation d'accueil comprend moins 3 mois d'hebergement (1 mois)et visa"D" plus que 3 mois. et je vous remercie encore.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés